

## La projet de mémoire

Par **Elia1669**, le **24/08/2018** à **11:43**

Bonjour à tous et a toutes. j'étudie le droit en France, mais je ne suis pas natif. Pourriez-vous me conseiller quelques ouvrages qui m'aideront à avancer sur mon projet de mémoire ?  
Ma problématique est suivante « a-t-on le droit, dans un cadre de laïcité, au blasphème et peut-elle constituer une limite à la liberté d'expression ? »

Par **LesEtudiantsEfficaces**, le **24/08/2018** à **12:49**

Bonjour,

C'est un très beau projet sur les libertés, bravo !

Vous pouvez utilement taper vos mots-clefs dans [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr) qui recense tous les ouvrages et leur localisation en bibliothèque.

Vous pouvez également vous servir des bases de données accessibles via l'ENT de votre université : pour ce faire, tapez également vos mots-clefs dans le Doctrinal.

Cela devrait être un bon début.

Favorisez les articles/ouvrages récents et reportez vous à la bibliographie de ceux-ci afin d'élargir vos recherches. Mettez en avant les publications des auteurs les plus connus sur le sujet.

Bon courage pour vos recherches,

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/08/2018** à **13:17**

Bonjour

Je rejoins ce qui vient d'être dit.

Je déplace votre sujet dans la section "Mémoire et Thèse".

Par **Clément Passe-Partout**, le **24/08/2018** à **14:38**

Bonjour,

Voilà un beau sujet !

Je suis très loin de connaître ce domaine néanmoins je peux vous donner des conseils d'ordre général.

Pour débiter vos recherches, je vous invite à consulter des ouvrages généraux, c'est-à-dire des ouvrages qui traitent des notions que vous allez étudier : laïcité, liberté d'expression etc... Je vous conseil de commencer par des dictionnaires juridiques (et aussi de langue française, ça aide).

Partez ensuite sur des ouvrages généraux sur les libertés publiques, voire du droit constitutionnel pour la laïcité.

En consultant des ouvrages généraux vous aurez des indications bibliographiques qui vous aideront ! C'est un peu le jeu des poupées russes !

Nonobstant ce point, envisager les bases de données (Dalloz, Lexisnexis) et notamment Le Doctrinal Plus si vous y avez accès. Vous pourrez entrer vos mots pour voir si des articles traitent de ce sujet.

N'hésitez pas à consulter par ailleurs la base de donnée de votre BU ou la base nationale des BU.

En faisant ce premier travail, vous devriez déjà avoir quelques sources.